

traduction libre de la biographie de l'abbé Levachet, le directeur de conscience de Busch : *L'artisan chrétien, ou la vie du Bon Henri*, Paris, 1670. (7)

Busch, d'origine luxembourgeoise, puisqu'il était né à Arlon en 1608, émigra à Paris où il fonda en 1645 la Société des frères cordonniers, puis l'Association des frères tailleurs. Il fut l'antagoniste des Compagnons du Devoir, ces étranges associations d'ouvriers dont la fondation remonte pour le moins au Moyen-Age. Poussé entre autres par un gentilhomme normand, G. de Renty, le Bon Henri réussit à obtenir la condamnation du compagnonnage et par l'officialité (20. 9. 1645) et par certains docteurs en Sorbonne. Les communautés chrétiennes, qui offraient bien des avantages à leurs membres, s'étendirent jusqu'en Italie et en Espagne et subsistèrent jusqu'à la Révolution française.

Presque tous les biographes de Busch, qui mourut pulmonaire en 1666, le représentaient comme un personnage digne d'être béatifié. Pour ce qui concerne Jules Mullendorff — qui était loin d'avoir la nature mystique de son frère aîné ni le sens critique d'Auguste — il croit tout de même indiqué de faire certaines réserves quant à la véracité de sa source. Il déclare expressément que son histoire ne réclame que la seule foi basée sur l'autorité humaine et que si lui, auteur, a nommé Busch un saint, c'est bien sans préjudicier le jugement du Saint Siège auquel il se soumet et dont il se déclare le fils le plus soumis. Mullendorff, avec tous les admirateurs de Busch, eut d'ailleurs la satisfaction de voir prononcer sa béatification en 1902. (*)

Les derniers ouvrages de Jules Mullendorff écrits en Luxembourg semblent avoir été « *Reichtum der göttlichen Erbarmung* », 1872 (L. K.) et « *Kurze biblische Geschichte des Alten und Neuen Testaments. Zunächst für die Primärschulen der Diözese Luxemburg bearbeitet. Genehmigt von der Kgl. grossh. Schulkommission, 1872* ». (L. K.) Une quatrième édition parut à Fribourg e. B., en 1880.

L'opuscule traitant du Bon Henri finit par les mots *Ad majorem Dei gloriam*. L'emploi de cette devise fait sentir l'empreinte dont Jules Mullendorff, comme tant d'élèves du Collège Romain, a été marqué. Aussi ne sommes-nous aucunement surpris d'apprendre qu'à la suite de différentes visites rendues au recteur de la Maison des Jésuites d'Arlon, Mullendorff prit la résolution d'entrer dans la Compagnie de Jésus.

Le provicaire, Mgr *Adames*, remettant toujours à une date ultérieure son agrément itérativement sollicité, il fallut un événement imprévu pour aider le curé de Kayl à boucler ses valises.

Le mardi gras de l'année 1872 les habitants de cette dernière localité eurent le mauvais goût de représenter dans leur cavalcade une parodie de procession. Les conséquences de cette facétie déplacée

*) Cf. le discours prononcé à cette occasion par le député E. Prum à Namur et paru, la même année, sous forme de brochure à Luxembourg.